

Mairie de PRADELLES
 téléphone : 04 71 00 80 37
 télécopie : 04 71 57 84 21



RESEAUX

Direction Départementale de l'Équipement de la Haute - Loire
 service SUII
 13, rue des moulins BP 350
 43012 Le Puy en Velay cedex
 téléphone : 04 71 05 84 05

PROJET APPROUVE

La Commune

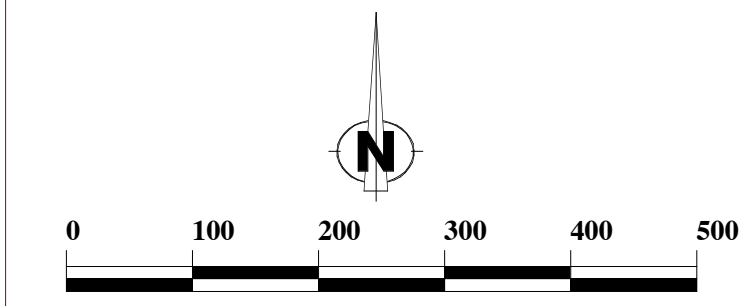
André Coignet
 architecte dplg urbaniste satg
 25, avenue paul doumer
 42380 Saint Bonnet Le Chateau
 téléphone : 04 77 50 11 55
 portable : 06 07 87 36 23

PLU
 plan local
 d'urbanisme

06-02
 échelle : 1/6000
 arrêté le 09 décembre 2006
 approuvé le 10 novembre 2007

COMMUNE DE SAINT - PAUL - DE - TARTAS

COMMUNE DE SAINT - PAUL - DE - TARTAS



Le droit de préemption urbain (DPU) sur les zones U et AU s'applique sur l'ensemble des zones U et AU figurant aux plans de zonage (délibération du 10 novembre 2007)


COMMUNE DE SAINT - ETIENNE - DU - VIGAN

COMMUNE DE NAUSSAC (LOZERE)

COMMUNE DE LESPERON (ARDECHE)

COMMUNE DE LESPERON (ARDECHE)

COMMUNE DE LANGOGNE (LOZERE)



RESEAU D'EAU POTABLE		RESEAU D'EGOUTS	
	Réseau d'eau potable		Réseau EU
	robinet vanne et diamètre		Réseau EP
	ventouse		Réseau UN
	vidange		Fossé
	poteau incendie ø 100		Refolement
	réducteur de pression		Tracé supposé
	stabilisateur de pression		8 n° de regard
	captages		Regard
			Grille
			Avaloir
			DVO
			Poste de refolement
			T
			C Tampon couvert